

Besoins d'infos

Par **Blob42**, le 18/06/2017 à 20:11

Bonjour,

Je suis en L1 de droit et j'ai réussi toutes les matières sauf

- pour le semestre 1: droit constitutionnel

- pour le semestre 2: droit constitutionnel aussi.

Et aussi c'est ma deuxième L1 car j'ai dut redoubler l'année dernière. Et donc sur 7 Unités, il me restera une à valider dans chaque semestre de L1.

Du coup j'aimerais savoir s'il est possible de passer en AJAC avec seulement qu'une matière à valider dans chaque semestre (c-à-d droit constitutionnel pour le S1 et droit constitutionnel pour le S2).

Merci à ceux qui répondent :)

Par **RachelC**, le 18/06/2017 à 20:44

Bonjour,

Si je ne me trompe pas, il faut avoir validé au moins 1 semestre pour pouvoir passer en AJAC.

Par **Isidore Beautrelet**, le 19/06/2017 à 07:26

Bonjour

Je confirme Rachel, pour être AJAC il faut avoir validé un des deux semestres.

Par **débutant**, le 19/06/2017 à 22:08

Si tu as réussi toutes les matières sauf une c'est que tu as validé ton semestre normalement non ? Sauf si la note de Constit est vraiment basse

Par **Blob42**, le **19/06/2017** à **22:39**

Oui j'ai eu 6,5 en droit constitutionnel et 10 en droit civil (la moyenne quoi) du coup je n'ai pas validée l'unité...

Et ça c'est pour le S1 car pour le S2 j'ai eu 7 en droit constitutionnel et 10 aussi en droit civil et donc je n'ai pas validé non plus... C'est triste car c'est seulement cette matière là (droit constitutionnel) que j'ai pas validé et du coup je réfléchis à tripler la L1 peut-être vue que je pourrai pas passer en AJAC.

*Et l'ironie de la situation c'est qu'un mec de ma promo va passer en AJAC avec 3 matières à rattraper (droit constitutionnel, histoire des institutions et construction européenne)